

UNE LANGUE ANCIENNE AU LYCÉE

LATIN

être bien informé pour choisir :

- enseignement d'exploration ou option facultative ?
 - quels horaires ?
 - pour qui ?
 - quels programmes ?
 - quel intérêt ?

« Les langues anciennes au lycée :
un trésor de la culture européenne qui peut vous appartenir. »



Document conçu par l'Arelacler
(Association Régionale des Enseignants de Langues Anciennes
de l'académie de Clermont-Fd)
<http://arelacler.free.fr>

GREC

ENSEIGNEMENT D'EXPLORATION OU OPTION FACULTATIVE ?

Avec la réforme du lycée, le latin et le grec sont présentés sous l'appellation « langues et cultures de l'Antiquité » et se choisissent en seconde soit :

1) - en enseignement d'exploration (E.E.)
Ceci implique que c'est votre second choix d'enseignement d'exploration. Le premier étant d'office un enseignement d'économie. Il est à noter qu'aucun E.E. n'est évalué, ou que, s'il l'est, les notes ne comptent pas dans la moyenne. Les professeurs le déplorent.

2) - en option facultative (O.F.)
Ceci implique que vous avez déjà choisi 2 E.E. et que vous prenez en plus une O.F. Ces enseignements optionnels sont évalués et valorisent la moyenne. L'option latin (ou grec) est coefficient 3 à l'oral du bac (tous les points au-dessus de 10 sont multipliés par 3).

NB : il est possible de faire deux langues anciennes : l'une en E.E. et l'autre en O.F.

L'Arelacler- Cnarela demande : que l'évaluation des langues anciennes soit comptée dans la moyenne quel que soit leur statut (E.E. ou O.F.).

QUI PEUT FAIRE LATIN/GREC ? QUI DOIT FAIRE LATIN/GREC ?

* Le latin se commence en général au collège, en 5^{ème} et le grec en 3^{ème}. Ce serait bête de laisser tomber alors que vous avez fait le plus dur.

* Si vous n'avez jamais fait de langues anciennes, vous pouvez commencer en seconde, en catégorie « grands débutants », quoi qu'en disent certains lycées. N'hésitez pas à vous faire entendre.

* Tout collégien peut donc (selon les textes officiels) faire une langue ancienne en seconde et cela quel que soit son futur parcours (S, ES, L) ou sa section (européenne).

* La langue ancienne est très conseillée pour tout élève qui n'a pas de difficultés scolaires et qui peut donc fournir un peu d'investissement (pour de grands bénéfices !):

- pour les scientifiques : car faire la filière S ne signifie pas forcément que vous ferez un métier en rapport avec les sciences ; car la plupart des termes scientifiques viennent du latin ou du grec ; car « science sans conscience n'est que ruine de l'âme » ; car les S sont de très bons élèves

- pour les littéraires : cela devrait être obligatoire par la culture littéraire qu'ils doivent connaître et découvrir. Il est donc fortement conseillé de faire une langue ancienne en L. D'option, elle peut même devenir enseignement de spécialité à partir de la 1^{ère} et remplacer la LV3.

LES HORAIRES OFFICIELS

Quelle soit prise en E.E. ou en O.F., la langue ancienne a les horaires officiels suivants :

- 2^{nde}, 1^{ère} ou Term : 3 h. par semaine

Attention ! : certains lycées ont réservé à tort 1H30 en 2^{nde}, comme pour les autres E.E.

L'Arelacler- Cnarela demande : que les horaires officiels soient respectés, que les proviseurs ne regroupent pas plusieurs niveaux dans une même classe. Même si les effectifs sont parfois réduits, et parce qu'ils le sont, ces élèves-là sont précieux, il ne faut pas les sacrifier sur l'autel des économies.



LES PROGRAMMES OFFICIELS

(extraits des textes ministériels)

<http://www.education.gouv.fr/bo/2007/32/MENE0762030A.htm>

Le programme est organisé, pour les 3 années de lycée, afin de permettre une approche des langues et cultures grecque et latine qui soit à la fois attrayante et fidèle à leurs dimensions profondes.

Au lycée, la lecture des textes reste au centre de l'apprentissage, complétée par l'étude de l'image, de sites, et par la visite des musées.

Au lycée, la pratique de la traduction devient plus systématique pour tendre, en fin de formation, vers l'exercice traditionnel de la version écrite. Cette approche s'harmonise avec les objectifs du cours de français.

La grammaire : elle fait ainsi l'objet d'une présentation méthodique et systématique qui peut permettre une comparaison fructueuse avec la langue française. On réactualise méthodiquement les connaissances de collège.

Le programme de latin en seconde :

- L'homme romain : le citoyen, l'esclave, l'affranchi ; la famille ; les pratiques religieuses
- Le monde romain : - Mare nostrum : les grandes étapes de la conquête ; les grandes reines de la Méditerranée
- Figures héroïques et mythologiques : des histoires légendaires : Énée, Romulus, Horatius Cocles... aux légendes historiques : Hannibal, Alexandre, César



Le programme de grec en seconde :

- L'homme grec : le citoyen ; les activités économiques ; les pratiques religieuses
- Le monde grec - Regard et discours ethnographique
- Figures héroïques et mythologiques : la famille des Labdacides ; Héraclès ; Achille



POURQUOI FAIRE LATIN OU/ET GREC ?

(les extraits des textes ministériels sont en italique)

L'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité au lycée répond à deux objectifs :
- *contribuer, en liaison avec l'enseignement du français et des sciences humaines, à la formation de l'individu et du citoyen par l'accès, pour le plus grand nombre d'élèves, à l'héritage linguistique et culturel gréco-romain ;*

- *favoriser la formation de spécialistes des disciplines littéraires et de sciences humaines.*

* Depuis des siècles, les Français comme leurs voisins (Italiens, Espagnols, Allemands, Grecs, Anglais...) ont puisé dans les cultures grecques et latines leurs références, leurs mythes, leurs personnages, leur littérature, leurs thèmes de créations artistiques ou de pensées.

→ Connaître cet héritage antique, comme les autres lycées d'Europe, c'est construire une identité culturelle commune, c'est un facteur d'intégration et de communication.

→ c'est une culture indispensable à tout étudiant en lettres, en langues vivantes, en histoire, en philosophie.

→ c'est un enseignement très utile quand on fait du droit, des sciences politiques, des concours dans des grandes écoles supérieures (épreuve de culture générale).

→ certaines grandes écoles exigent une langue ancienne. C'est pour eux une façon de trier les élèves cultivés et travailleurs.

→ c'est une culture nécessaire à tout futur archéologue, conservateur de musée, bibliothécaire, spécialiste en histoire de l'art...

→ c'est un vocabulaire très utile dans les sciences médicales et biologiques, pour les noms des plantes et êtres vivants, le vocabulaire technique...

→ C'est mieux se situer dans l'histoire et comprendre les événements et idées d'aujourd'hui.

→ *L'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité contribue ainsi pleinement à la formation de la personnalité du lycéen comme individu et comme citoyen conscient, autonome et responsable. Il est donc en relation d'abord avec l'enseignement du français, mais aussi de l'histoire, de l'éducation civique, juridique et sociale, de la philosophie, des arts (architecture, sculpture, peinture, etc.) et des sciences.*

* Beaucoup s'interrogent sur l'intérêt de choisir une langue ancienne, pensant qu'elles ne servent à rien, car elles ne sont plus directement parlées. Détrompons-nous : environ 90% des mots français sont issus du latin et du grec. Et le français n'est pas la seule langue à leur emprunter beaucoup de ses mots : les langues romanes (espagnol, italien, portugais, provençal, occitan,...) lui doivent beaucoup et les langues anglo-saxonnes aussi.

Les langues anciennes permettent par ailleurs de prendre conscience du fonctionnement des systèmes linguistiques et renforcent l'apprentissage raisonné du lexique en français.

L'apprentissage d'une langue ancienne facilite donc celui des langues étrangères et du français.



LES LYCÉES PUBLICS D'AUVERGNE OFFRANT CES ENSEIGNEMENTS

(se renseigner par téléphone auprès de chaque établissement, les brochures et les sites n'étant pas fiables)

Lycée Blaise Pascal/ Ambert
Lycée Virlogeux/Riom
Lycée Jeanne D'Arc/Clermont-fd
Lycée Blaise Pascal/Clermont-fd
Lycée Ambroise Brugière/Clermont-fd
Lycée de Chamalières
Lycée René Descartes/Cournon
Lycée Murat/Issoire
Lycée Montdory/Thiers
Lycée de Presles/Cusset
Lycée Mme de Staël/ Montluçon

* Faire du latin (ou du grec) au lycée, c'est se donner les moyens d'avoir une mention au Bac, de faire de bonnes études supérieures, ou tout simplement de savoir tenir une conversation intelligente, de savoir réfléchir et parler correctement.

Ces langues anciennes forment les capacités à argumenter et à débattre par l'approche des modes de pensée antiques politiques, religieux et philosophiques ;

* *Les langues anciennes contribuent à l'acquisition de compétences intellectuelles grâce à la diversité des exercices qui structurent leur enseignement.*

* Faire une langue ancienne, c'est établir des « ponts » entre toutes les disciplines : histoire, géographie, français, LV, sciences, philosophie, arts...

* Le coefficient au Bac :

- En série L, vous pouvez prendre une langue ancienne comme spécialité : c'est alors une épreuve écrite de coef 4.

- Sinon, en L, S, ES, vous pouvez la prendre en option, à l'oral, à coef 3 → les pts > à 10 sont multipliés par 3 : ainsi, par exemple, si vous obtenez 16 – moyenne nationale à l'oral - vous gagnez 18 pts. Cela vous aide à obtenir une mention ou permet de rattraper un échec dans des matières obligatoires, comme un 7/20 coef 5 = 15 pts perdus, rattrapés par le latin/grec

Lycée Théodore de Banville/ Moulins
Lycée Blaise de Vigenère/ St Pourçain
Lycée Emile Duclaux/ Aurillac
Lycée de Mauriac
Lycée de Haute Auvergne/ St Flour
Lycée La Fayette / Brioude
Lycée Dupuy / Le Puy en Velay
Lycée Simone Veil / Le Puy en Velay
(info Onisep rentrée 2011)

Voir aussi les débouchés avec des études de lettres : <http://ma-voie-litteraire.onisep.fr/>